



Greffe de la Cour municipale

avis d'audition

PRENEZ AVIS qu'un procès sera tenu le 1^{er} octobre 2021, à 9 h, au centre de service de la Cour municipale de la Ville de Québec, situé au 285, rue de la Maréchaussée, pour le constat d'infraction suivant, pour lequel le défendeur a consigné un plaidoyer de non-culpabilité :

NUMÉRO DE CONSTAT	NOM DU CONTREVENANT
7902575741	Stanley Dubé

Considérant qu'un juge a autorisé la signification de l'avis d'audition par avis public sur le site Internet de la Ville de Québec, aucun autre avis ne vous sera transmis. Le défendeur doit récupérer l'acte de procédure au greffe de la Cour municipale, situé au 285, rue de la Maréchaussée à Québec et ce, dans les 30 jours de la date de publication de cet avis.

Québec, le 31 août 2021
Annie Lecavalier, greffière adjointe de la Cour municipale de Québec